

Journal des Débats

BUREAUX: rue de Chartres No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 6 OCTOBRE 1880.

54me Année.

DUVOUX & LIBERT,
Propriétaires-Éditeurs.
NOUVELLE-ORLEANS,
MERCREDI 6 OCTOBRE 1880.
Entered at the Post office at New Orleans, La.
Second-Class Matter.
POUR PRÉSIDENT:
WINFIELD SCOTT HANCOCK,
DE LA PENNSYLVANIE.
POUR VICE-PRÉSIDENT:
WILLIAM H. ENGLISH,
DE L'INDIANA.
ENTRÉE EN SCÈNE DE CE JOUR
Par décret de M. le Gouverneur, en vertu de son pouvoir exécutif, les citoyens suivants ont été nommés membres du conseil de la Nouvelle-Orléans: M. J. B. P. et M. J. B. P.

Agriculture au Sud.
La dernière récolte de coton, celle de 1879, ayant dépassé de 200,000 balles celle de 1880, on a pu inférer de là que l'agriculture au Sud s'était améliorée de façon remarquable. On a pu constater que l'agriculture au Sud s'était améliorée de façon remarquable. On a pu constater que l'agriculture au Sud s'était améliorée de façon remarquable.

L'administrateur local.
Il y a une tendance évidente à ce que le public, qui dans une certaine mesure, se fait un plaisir de connaître les affaires de son pays, se fasse un plaisir de connaître les affaires de son pays. Il y a une tendance évidente à ce que le public, qui dans une certaine mesure, se fait un plaisir de connaître les affaires de son pays, se fasse un plaisir de connaître les affaires de son pays.

Le système de la Nouvelle-Orléans.
Le système de la Nouvelle-Orléans, qui a été adopté par le conseil municipal, est un système qui a été adopté par le conseil municipal. Le système de la Nouvelle-Orléans, qui a été adopté par le conseil municipal, est un système qui a été adopté par le conseil municipal.

Le système de la Nouvelle-Orléans.
Le système de la Nouvelle-Orléans, qui a été adopté par le conseil municipal, est un système qui a été adopté par le conseil municipal. Le système de la Nouvelle-Orléans, qui a été adopté par le conseil municipal, est un système qui a été adopté par le conseil municipal.

Le système de la Nouvelle-Orléans.
Le système de la Nouvelle-Orléans, qui a été adopté par le conseil municipal, est un système qui a été adopté par le conseil municipal. Le système de la Nouvelle-Orléans, qui a été adopté par le conseil municipal, est un système qui a été adopté par le conseil municipal.

Théâtre Français de l'Opéra.
M. G. de Beaulieu adresse la lettre suivante à Messieurs les abonnés de l'Opéra: M. G. de Beaulieu adresse la lettre suivante à Messieurs les abonnés de l'Opéra.

Théâtre National de l'Opéra-Comique.
Cabinet du Directeur.
Paris, 15 septembre 1880.
Cher ami,
J'ai eu l'honneur de vous adresser par le courrier de la semaine dernière, un prospectus relatif à la distribution des rôles de l'opéra-comique.

Théâtre National de l'Opéra-Comique.
Cabinet du Directeur.
Paris, 15 septembre 1880.
Cher ami,
J'ai eu l'honneur de vous adresser par le courrier de la semaine dernière, un prospectus relatif à la distribution des rôles de l'opéra-comique.

Théâtre National de l'Opéra-Comique.
Cabinet du Directeur.
Paris, 15 septembre 1880.
Cher ami,
J'ai eu l'honneur de vous adresser par le courrier de la semaine dernière, un prospectus relatif à la distribution des rôles de l'opéra-comique.

Théâtre National de l'Opéra-Comique.
Cabinet du Directeur.
Paris, 15 septembre 1880.
Cher ami,
J'ai eu l'honneur de vous adresser par le courrier de la semaine dernière, un prospectus relatif à la distribution des rôles de l'opéra-comique.

Théâtre National de l'Opéra-Comique.
Cabinet du Directeur.
Paris, 15 septembre 1880.
Cher ami,
J'ai eu l'honneur de vous adresser par le courrier de la semaine dernière, un prospectus relatif à la distribution des rôles de l'opéra-comique.

Théâtre National de l'Opéra-Comique.
Cabinet du Directeur.
Paris, 15 septembre 1880.
Cher ami,
J'ai eu l'honneur de vous adresser par le courrier de la semaine dernière, un prospectus relatif à la distribution des rôles de l'opéra-comique.

Théâtre National de l'Opéra-Comique.
Cabinet du Directeur.
Paris, 15 septembre 1880.
Cher ami,
J'ai eu l'honneur de vous adresser par le courrier de la semaine dernière, un prospectus relatif à la distribution des rôles de l'opéra-comique.

Théâtre National de l'Opéra-Comique.
Cabinet du Directeur.
Paris, 15 septembre 1880.
Cher ami,
J'ai eu l'honneur de vous adresser par le courrier de la semaine dernière, un prospectus relatif à la distribution des rôles de l'opéra-comique.

Théâtre National de l'Opéra-Comique.
Cabinet du Directeur.
Paris, 15 septembre 1880.
Cher ami,
J'ai eu l'honneur de vous adresser par le courrier de la semaine dernière, un prospectus relatif à la distribution des rôles de l'opéra-comique.

Théâtre National de l'Opéra-Comique.
Cabinet du Directeur.
Paris, 15 septembre 1880.
Cher ami,
J'ai eu l'honneur de vous adresser par le courrier de la semaine dernière, un prospectus relatif à la distribution des rôles de l'opéra-comique.

Théâtre National de l'Opéra-Comique.
Cabinet du Directeur.
Paris, 15 septembre 1880.
Cher ami,
J'ai eu l'honneur de vous adresser par le courrier de la semaine dernière, un prospectus relatif à la distribution des rôles de l'opéra-comique.

Théâtre National de l'Opéra-Comique.
Cabinet du Directeur.
Paris, 15 septembre 1880.
Cher ami,
J'ai eu l'honneur de vous adresser par le courrier de la semaine dernière, un prospectus relatif à la distribution des rôles de l'opéra-comique.

Théâtre National de l'Opéra-Comique.
Cabinet du Directeur.
Paris, 15 septembre 1880.
Cher ami,
J'ai eu l'honneur de vous adresser par le courrier de la semaine dernière, un prospectus relatif à la distribution des rôles de l'opéra-comique.

Théâtre National de l'Opéra-Comique.
Cabinet du Directeur.
Paris, 15 septembre 1880.
Cher ami,
J'ai eu l'honneur de vous adresser par le courrier de la semaine dernière, un prospectus relatif à la distribution des rôles de l'opéra-comique.

Théâtre National de l'Opéra-Comique.
Cabinet du Directeur.
Paris, 15 septembre 1880.
Cher ami,
J'ai eu l'honneur de vous adresser par le courrier de la semaine dernière, un prospectus relatif à la distribution des rôles de l'opéra-comique.

LES HÉRITIERS DE J. LEVOIS
133 rue du Canal.
ONT ouvert leur magasin de nouveautés et de modes, et ont ouvert leur magasin de nouveautés et de modes, et ont ouvert leur magasin de nouveautés et de modes.

NEGLIGEZ PAS
National Bell Telephone Company.
Pour l'Automne.
Les services de la compagnie sont en pleine activité, et les services de la compagnie sont en pleine activité, et les services de la compagnie sont en pleine activité.

W. B. DANIEL & CO.
Fruits étrangers et du pays, Noir, Produits de l'Oréon, etc.
59 Rue de Chartres, COIN BERNVILLE.
Grand Réduction de Prix.

ARTHUR DURIEU,
Propriétaire.
DANZIGER,
131-Canal-131

Spectacles, Bals, &c.
ACADEMIE DE MUSIQUE DE NEW-ORLEANS.
Le mardi 10 octobre 1880, à 8 heures.
Le mardi 10 octobre 1880, à 8 heures.

AVIS D'ELECTION.
Le mardi 10 octobre 1880, à 8 heures.
Le mardi 10 octobre 1880, à 8 heures.

PHOENIX-HOUSE,
90 Rue de Chartres.
Maison attenante à l'Académie de Musique.
Maison attenante à l'Académie de Musique.

TROIS Grands Concerts AU Fort Espagnol
Mardi, Jeudi et Samedi Soirs.
W. BORCHART - Directeur.
M. Rudolph Gewert, Cor. soliste
M. Richard Kuhl, Clarinette

WEST END.
M. Richard Kuhl, Clarinette
M. Richard Kuhl, Clarinette

A. F. WEBER,
Librairie Française.
59 Rue de Chartres, COIN BERNVILLE.
Librairie Française.

ELKIN & CO.,
100 RUE DU CANAL.
TOILES-CIRÉS.
TOILES-CIRÉS.

CHAMPAGNE DELMONICO.
En Bouteilles, Demi et Quart.
Maison Delbecq & Cie, de Reims.
M. E. LAMOTAGNE,
35 Rue de Chartres, New-Orléans.
M. A. NADAL,
43 Canal, New-Orléans.

PIANOS.
Pleyel, Wolff & Co.,
DE PARIS.
Pleyel, Wolff & Co.,
DE PARIS.

LOUIS GRUNEWALD,
GRUNEWALD HALL,
100 RUE DE CHARTRES.
LOUIS GRUNEWALD,
GRUNEWALD HALL,
100 RUE DE CHARTRES.

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.
ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.

A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.
A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.

Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50
Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50.

DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.
DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.
ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.

A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.
A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.

Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50
Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50.

DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.
DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.
ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.

A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.
A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.

Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50
Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50.

DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.
DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.
ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.

A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.
A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.

Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50
Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50.

DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.
DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.
ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.

A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.
A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.

Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50
Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50.

DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.
DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.
ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.

A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.
A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.

Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50
Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50.

DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.
DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.
ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.

A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.
A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.

Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50
Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50.

DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.
DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.
ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.

A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.
A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.

Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50
Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50.

DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.
DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.
ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.

A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.
A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.

Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50
Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50.

DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.
DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.
ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.

A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.
A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.

Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50
Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50.

DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.
DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.
ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.

A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.
A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.

Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50
Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50.

DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.
DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.
ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.

A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.
A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.

Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50
Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50.

DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.
DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.
ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.

A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.
A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.

Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50
Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50.

DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.
DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.
ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.

A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.
A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.

Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50
Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50.

DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.
DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.
ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.

A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.
A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.

Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50
Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50.

DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.
DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.
ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.

A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.
A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.

Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50
Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50.

DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.
DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.
ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.

A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.
A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.

Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50
Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50.

DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.
DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.
ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.

A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.
A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.

Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50
Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50.

DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.
DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.
ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.

A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.
A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.

Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50
Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50.

DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.
DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.
ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.

A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.
A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.

Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50
Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50.

DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.
DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.
ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.

A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.
A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.

Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50
Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50.

DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.
DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.
ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.

A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.
A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.

Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50
Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50.

DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.
DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.
ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.

A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.
A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.

Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50
Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50.

DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.
DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.
ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.

A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.
A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.

Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50
Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50.

DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.
DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.
ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.

A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.
A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.

Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50
Dr. J. B. PEREZ,
Médic et chirurgien de la clinique de 50.

DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.
DANZIGER & CO.
No 131 de la rue du Canal.

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.
ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.

A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.
A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.